

**MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE, DE LA JEUNESSE ET DE  
LA CONSTRUCTION CITOYENNE**

\*\*\*\*\*

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION**



**REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

# **Les caractéristiques et déterminants de l'emploi informel au Mali**

**Pr. Papa Oumane Kanté\*, Boubacar Diallo\*\*, Aoua dite Saran Dembelé\*\***

\* Faculté des Sciences économique et de Gestion (FSEG), Mali

\*\* Observatoire National de l'Emploi et Formation (ONEF), Mali

**Novembre 2015**

## Table des matières

Résumé.....	2
Introduction .....	3
Chapitre 1 : Définition et mesure de l'emploi informel .....	4
1.1. Evolution du concept de secteur informel .....	4
1.2. Définition et mesure de l'emploi informel .....	5
1.3. L'emploi dans le secteur informel.....	6
1.4. Mesure de l'emploi informel .....	7
Chapitre 2 : Part relative et caractéristiques de l'emploi informel .....	9
2.1. Part relative de l'emploi informel.....	9
2.2. Caractéristiques de l'emploi informel .....	10
2.3.1 Caractéristiques individuelles.....	10
2.3.2 Caractéristiques socioprofessionnelles.....	14
Chapitre 3 : les déterminants de l'emploi informel .....	18
3.1 Description du modèle.....	18
3.1.1 Formulation du modèle.....	18
3.1.2 Variables explicatives.....	19
3.2 Estimation et interprétation du modèle.....	20
3.2.1. Evaluation de la qualité du modèle .....	21
3.2.2. Interprétation des résultats :.....	21
Conclusion :.....	23
Référence biographiques .....	24

## Résumé

Globalement nous avons 96,5% d'emplois informels contre seulement 3,5% d'emploi formel de l'emploi total en 2014. C'est surtout dans la région de Mopti où la proportion d'emploi informel avoisine les 99% de l'emploi total de la région. Cette région est par excellence, une zone agro sylvio-pastorale. Ce secteur d'activité enregistre un nombre important d'emploi informel.

Au niveau des services, 28% de l'ensemble des emplois occupés par les actifs sont des emplois formels, contre 3,9% dans le secteur industriel. Ces deux secteurs enregistrent un nombre important d'entreprises formelles, ce qui pourrait expliquer cette forte proportion d'emploi formel pour ces deux secteurs dans le nombre total d'emploi formel en 2014 (84% pour les services contre 8,9% pour l'industrie).

Les célibataires également occupent près de 98% des emplois informels de l'ensemble des emplois occupés par cette catégorie. Ces célibataires sont en général constitués en majorité par les jeunes peu ou pas formés et disposent de moins d'expérience. De ces faits, ils sont très disposés à occuper un emploi informel.

Près de 100% d'emploi informel chez les actifs ayant aucun niveau d'instruction. Globalement, 76% des emplois informels sont occupés par des actifs n'ayant aucun niveau d'instruction.

Près de 99% des emplois en zone rurale sont informels soit 79% de l'emploi informel total.

Le nombre total de la population dans l'emploi informel au niveau des catégories socio-professionnelles (csp), est plus élevé dans le rural avec 41.67%, ensuite vient Bamako avec 34.97% et enfin autre urbain 23.37% de la population de l'emploi informel au niveau des csp.

La population dans l'emploi informel est jeune, moins de 41 ans soit 69% et sans diplôme à 60,6%. La proportion de diplômés dans cette tranche est 8,4%.

## Introduction

La persistance voire l'accroissement de l'emploi informel dans toutes les économies en développement au cours de la décennie 2000 [Jutting et Laiglesia, 2009] fait de celui-ci une composante structurelle du marché du travail. Cet accroissement résulte de la hausse de l'offre de travail (émanant essentiellement des jeunes et de la participation croissante des femmes au marché du travail), conséquence de l'augmentation de la population en âge de travailler depuis les années 1980 (3% en moyenne durant les années 1990), dans un contexte de faible création d'emplois par le secteur privé formel, et se manifeste dans la plupart des pays en développement, dont le Mali.

L'emploi informel au Mali a connu une croissance significative [Charmes, 2009] depuis le processus de libéralisation de l'économie des années 1980, et conduit ainsi à la segmentation du marché du travail (formel/ informel). Les quelques études réalisées [recensées in Adair & Bellache, 2008b] se focalisent sur l'évaluation quantitative du phénomène ; elles n'appréhendent pas les facteurs explicatifs de l'accès au secteur informel ainsi que les déterminants des gains en son sein qui conditionnent les politiques publiques de l'emploi [Archambault et Greffe, 1984 ; Adair et Bellache, 2009]. Notre étude identifie, grâce à un modèle logistique binaire, les déterminants de l'accès à l'emploi informel pour un échantillon de 1252 actifs, tiré de l'enquête EMOP menée auprès de 522 ménages au Mali en 2014. Le Chapitre 1 expose la définition et mesure de l'emploi informel. Le chapitre 2 présente la part relative et caractéristique de l'emploi informel et le chapitre 3 traite les déterminants de l'emploi informel. La conclusion présente une synthèse des principaux résultats de l'étude.

# Chapitre 1 : Définition et mesure de l'emploi informel

Avant de définir l'emploi informel et sa mesure, il est important de retracer l'évolution du concept de secteur informel. Quelle est l'origine de ce concept, comment a-t-il évolué ?

## 1.1. Evolution du concept de secteur informel

Ce concept a été utilisé pour la première fois par le britannique Keith Hart dans son étude sur les activités économiques en milieu urbain au Ghana en 1971. Il a relevé que les pauvres d'Accra n'étaient pas des « chômeurs » mais des « travailleurs pauvres ». L'argument qu'il a avancé était que ces pauvres travaillaient de façon occasionnelle, et que les rémunérations perçues étaient irrégulières et généralement faibles. Pour lui, la différence entre les revenus issus de l'auto-emploi et ceux issus de l'emploi salarié est due au degré de rationalisation des conditions de travail. Il aboutit à la conclusion que le secteur formel comprenait des activités économiques réglementées et le secteur informel toutes les autres activités, légales et illégales, qui sortent du cadre de la réglementation.

Le concept a toutefois été introduit au débat international par le Bureau International du Travail (BIT) en 1970 dans le cadre des « missions d'emploi » d'envergure et multidisciplinaires envoyées dans plusieurs pays en développement afin d'étudier l'impact des stratégies de développement des années soixante sur les moyens de subsistance des populations. La mission d'emploi sur le Kenya a reconnu, à la lumière de son travail de terrain et de son rapport officiel, que l'ancien secteur traditionnel censé disparaître pour laisser place à l'avènement d'un secteur moderne, s'est au contraire étendu davantage pour couvrir « des entreprises rentables et efficaces » ainsi que des activités marginales (BIT, 1972). Pour illustrer ce phénomène, la mission a opté pour le terme « secteur informel » au lieu de « secteur traditionnel » concernant l'ensemble des activités économiques à petite échelle et non autorisées. Selon la mission, il s'agissait de « travailleurs pauvres » engagés dans ce secteur par nécessité de survie et non pas par choix (Tokman E. V: 2007).

La Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) du BIT de 1993 a abouti dans sa résolution à une définition statistique. Le secteur informel était décrit comme suit :

*« Le secteur informel se caractérise d'une façon générale comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail – lorsqu'elles existent – sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme » (BIT: 1993).*

Le secteur informel est ainsi défini, quels que soient le lieu de travail, l'importance des immobilisations, la durée de l'activité et son exercice à titre principal ou secondaire, comme comprenant :

- d'une part les entreprises informelles de travailleurs à compte propre qui peuvent employer des travailleurs familiaux non rémunérés et des salariés occasionnels : pour des raisons opérationnelles et selon les circonstances nationales, ce segment comprend soit toutes les entreprises à compte propre, soit seulement celles qui ne sont pas enregistrées selon les formes spécifiques de la législation nationale (lois fiscales ou de la sécurité sociale, ordres professionnels, ou autres lois ou règlements),

- d'autre part les entreprises d'employeurs informels qui peuvent employer un ou plusieurs salariés sur une base permanente et qui satisfont à un ou plusieurs des critères suivants : une taille de l'établissement inférieure à un certain nombre d'emplois (défini sur la base des seuils minimaux incorporés dans les législations nationales ou les pratiques statistiques), le non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés ».

Autrement dit, les entreprises du secteur informel sont des entreprises non enregistrées et/ou petites entreprises privées sans personnalité morale engagées dans des activités non agricoles avec au moins une partie des biens ou services produits pour la vente ou le troc (sur la base de la 15<sup>e</sup> CIST).

Défini comme un sous-secteur du secteur institutionnel des "ménages" du SCN. Le secteur informel est défini par les caractéristiques de l'unité économique dans laquelle travaille la personne ; le secteur informel est pourvoyeur d'emplois. L'emploi dans ce secteur informel comporte un segment auto-emploi et un segment micro entreprises compte tenu de ce qui précède.

La 15<sup>e</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) de 1993 était également préoccupée par la définition d'un autre concept nouveau de la population active, à savoir l'emploi informel. En effet, la définition adoptée dans la résolution de la 15<sup>e</sup> CIST n'appréhende pas la totalité de l'emploi informel. En particulier, elle n'incluait pas les formes d'emploi non habituelles, atypiques, alternatives, irrégulières ou précaires du secteur formel.

C'est lors de la 17<sup>e</sup> Conférence Internationale des statisticiens du travail qu'il a été décidé à l'unanimité de compléter les statistiques sur l'emploi dans le secteur informel par des statistiques sur l'emploi informel. Cette conférence a approuvé des directives qui fournissent une définition statistique de l'emploi informel et de ses caractéristiques. Ces directives complètent la résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel adoptée par la 15<sup>e</sup> CIST (1993).

## **1.2. Définition et mesure de l'emploi informel**

Suite aux suggestions du groupe d'experts sur les statistiques du secteur informel (le Groupe de Delhi) et d'autres personnes, la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (17<sup>e</sup> CIST) a adopté en novembre-décembre 2003 des Directives concernant une

définition statistique de l'emploi informel (appelées ci-après les directives de la 17e CIST), qui complètent la résolution de la 15e CIST.

L'emploi dans le secteur informel et l'emploi informel sont deux concepts qui renvoient à deux réalités différentes du caractère informel de l'emploi et à deux orientations différentes de politiques sociales. Aucun des concepts ne remplace l'autre, bien au contraire se complètent. Cependant, les deux concepts doivent être définis et mesurés de façon cohérente et rigoureuse ; que ces concepts ont recours à des unités d'observation différentes : d'un côté les entreprises, de l'autre les emplois.

La mesure du secteur informel et de l'emploi informel est importante car il occupe une place non négligeable dans notre économie et que son rôle au cours des années à venir ne va pas diminuer et qu'il importe donc que les pouvoirs publics disposent de données fiables pour élaborer des politiques cohérentes et appropriées.

Disposer de statistiques fiables sur le secteur informel et sur l'emploi suppose que les enquêtes et recensements permettant de collecter et recueillir les données soient menés auprès des unités de production informelles et des ménages de manière claire et concise.

Aujourd'hui, l'emploi informel se définit par les caractéristiques de l'emploi occupé, en l'occurrence le non enregistrement ou l'absence de protection sociale (emplois non protégés). L'emploi informel concerne à la fois secteur moderne et secteur informel.

### **1.3. L'emploi dans le secteur informel**

"Le paragraphe 11 de la résolution de la 15<sup>e</sup> CIST définit la «population occupée dans le secteur informel» comme étant constituée de toutes les personnes qui, pendant une période de référence donnée, étaient pourvues d'un emploi dans au moins une entreprise du secteur informel, indépendamment de leur situation dans la profession, et du fait que cet emploi constitue leur activité principale ou secondaire".

Cette dernière catégorie elle-même serait subdivisée en deux sous-catégories : les personnes dont l'emploi principal est situé dans le secteur informel, et les personnes ayant un ou plusieurs emplois secondaires dans le secteur informel. La classification des personnes pourvues d'un emploi dans le secteur informel peut être ainsi schématisée :

La 17<sup>e</sup> CIST a défini l'emploi informel comme le nombre total d'emplois informels que ce soit dans les entreprises du secteur formel, dans les entreprises du secteur informel ou dans les ménages sur une période de référence.

Le tableau 1 ci-dessous récapitule le calcul des emplois informels et formels

**Tableau 1 : Cadre conceptuel de l'emploi dans secteur informel et de l'emploi informel**

Unité de production	Emploi informel	Emploi formel
Unités de production informelle	A	B
Autres unités de production	C	D
Emploi dans le secteur informel	= A + B	
Emploi informel	= A+C	
Emploi informel hors secteur informel	= C	

Source: Afristat Notes Techniques N°01 : Cadre conceptuel Février 2010

#### 1.4. Mesure de l'emploi informel

Cependant le BIT a élaboré un cadre conceptuel qui a été présenté pour discussion à la 17<sup>e</sup> CIST en 2003. Elle s'est prononcée à l'unanimité en faveur de directives internationales. Le cadre conceptuel des directives de la 17<sup>e</sup> CIST établit un lien cohérent entre le concept de l'emploi dans le secteur informel fondé sur l'entreprise et le concept plus large de l'emploi informel fondé sur l'emploi.

L'emploi total dans le cadre est désagrégé selon deux dimensions : le type d'unité de production et le type d'emploi. Le type d'unité de production (les lignes dans le tableau) est défini au regard de l'organisation juridique et d'autres caractéristiques liées à l'entreprise ; tandis que le type d'emploi (les colonnes dans le tableau) est défini au regard de la situation dans la profession et d'autres caractéristiques liées à l'emploi.

#### Cadre conceptuel de l'emploi informel<sup>(a)</sup> (Directives de la 17<sup>e</sup> CIST)

Secteurs institutionnels	Travailleurs pour compte propre		Patrons		Aides familiaux	Employées		Membres de coopératives de production	
	Informel	Formel	Informel	Formel	Informel	Informel	Formel	Informel	Formel
Unité de production Formelle					1	2			
Unité de production Informelle <sup>b</sup>	3		4		5	6	7	8	
Ménages <sup>c</sup>	9					10			

Source: Mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel

Organisation Internationale du Travail Annexe A2 Page 337

a) Les cases gris foncé font référence aux emplois, qui par définition n'existent pas dans ce type d'unité de production. Les cases en gris clair font référence aux emplois formels. Les cases non colorées représentent les différents types d'emplois informels.

b) Selon la définition de la résolution de la 15<sup>e</sup> CIST (excluant les ménages employant des travailleurs domestiques rémunérés).

c) Ménages produisant des biens exclusivement pour leur consommation personnelle et ménages employant des travailleurs domestiques rémunérés



L'emploi informel correspond aux cellules **1,2,3,4,5,6,8,9 et 10**; tandis que l'emploi dans le secteur informel correspond aux cellules **3,4,5,6,7 et 8**. La cellule 7 correspond à l'emploi formel dans le secteur informel.

En résumé l'emploi informel correspond à l'emploi dans le secteur informel débarrassé de l'emploi formel du secteur informel plus l'emploi répondant aux critères d'informalités dans les unités de production formelle et les ménages.

La 17<sup>e</sup> CIST a défini l'emploi informel comme le nombre total d'emplois informels que ce soit dans les entreprises du secteur formel, dans les entreprises du secteur informel ou dans les ménages sur une période de référence.

Ainsi l'emploi informel, selon la 17<sup>ème</sup> CIST en 2003, est décrit comme suit :

- les employeurs qui possèdent leurs propres entreprises du secteur informel ;
- les travailleurs familiaux non rémunérés, qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou du secteur informel ;
- les membres de coopératives de producteurs informelles ;
- les salariés qui occupent un emploi informel, qu'ils soient employés par des entreprises du secteur formel, par des entreprises du secteur informel ou par des ménages comme travailleurs domestiques rémunérés et ;
- les personnes qui travaillent d'une manière indépendante à la production de biens destinés à l'usage final exclusif de leur ménage (BIT, 2003).

## Chapitre 2 : Part relative et caractéristiques de l'emploi informel

Que représente l'emploi informel dans l'emploi et quelles sont ses caractéristiques ? La réponse à ces interrogations permet d'éclairer les politiques envisageables en matière de promotion de l'emploi.

### 2.1. Part relative de l'emploi informel

Tel que défini précédemment, l'emploi informel est présent dans toute l'économie et à ce titre, il importe de fixer le champ d'étude de façon claire. Le champ n'est pas l'emploi informel dans toute l'économie, mais seulement hors agriculture. En effet, le tableau N°2 qui récapitule l'emploi dans l'économie est suffisamment révélateur de la domination de l'emploi informel dans l'emploi.

<i>Emploi formel ou informel</i>	<i>Secteur informel</i>	<i>Secteur formel</i>	<i>Total</i>
<i>Emploi informel</i>	<i>5 228 444</i>	<i>74 044</i>	<i>5 302 489</i>
<i>Emploi formel</i>	<i>33 443</i>	<i>158 342</i>	<i>191 785</i>
<i>Total</i>	<i>5 261 887</i>	<i>232 387</i>	<i>5 494 274</i>

*Source: ONEF*

Non seulement l'emploi informel, de manière absolue, domine l'emploi formel, mais surtout le secteur informel l'emporte de loin sur le secteur formel. C'est pour cette raison que nous avons opéré le choix d'exclure l'agriculture.

L'exclusion de l'agriculture ou son traitement à part nous conduit au tableau N°3 qui conserve de manière globale les mêmes tendances et sur lesquelles nous spéculerons.

<i>Emploi formel ou informel</i>	<i>Secteur informel</i>	<i>Secteur formel</i>	<i>Total</i>
<i>Emploi informel</i>	<i>1 571 524</i>	<i>70 971</i>	<i>1 642 495</i>
<i>Emploi formel</i>	<i>27 988</i>	<i>156 550</i>	<i>184 538</i>
<i>Total</i>	<i>1 599 512</i>	<i>227 521</i>	<i>1 827 033</i>

*Source: ONEF*

Si nous restons conformes à l'esprit de la présentation du tableau N° 1, le tableau N° 3 va être transformé en Tableau 3 bis

<i>Secteur\Emploi</i>	<i>Emploi</i>	<i>Emploi formel</i>	<i>Total</i>
<i>Secteur informel</i>	<i>1 571 524</i>	<i>27 988</i>	<i>1 599 512</i>
<i>Secteur formel</i>	<i>70 971</i>	<i>156 550</i>	<i>227 521</i>
<i>Total</i>	<i>1 642 495</i>	<i>184 538</i>	<i>1 827 033</i>

Nous déclinons le poids relatif de l'emploi informel à travers un certain nombre d'indicateurs :

- i. la proportion de la population dans l'emploi ayant des emplois informels. Il s'agit du rapport entre la taille de l'emploi informel et l'emploi total. Cet indicateur,  $(1\ 642\ 495 * 100 / 1\ 827\ 033)$  égalant **89,89 %**, équivaut à dire que la population dans l'emploi est constitué pour près de 90% d'emplois informels ;
- ii. le second indicateur toujours relatif à la taille est le rapport entre le total de l'emploi du secteur informel et l'emploi total. Il donne la proportion de la population dans l'emploi travaillant des entreprises informelles. Il équivaut à **87,54 %**  $(1\ 599\ 512 * 100 / 1\ 827\ 033)$ . Au Mali, une très grande partie de la population dans l'emploi travaille dans les unités de production informelles.
- iii. le troisième indicateur s'intéresse à l'informel dans le secteur formel. Il s'agit des emplois précaires dans les unités de production formelles. Il est de **3,88 %**  $(70\ 971 * 100 / 1\ 827\ 033)$ . et correspond au rapport entre l'emploi informel dans le secteur formel et l'emploi total. L'indicateur 3 fait référence à la proportion de la population dans l'emploi qui est engagée dans des emplois informels en dehors du secteur informel. (les salariés dans des entreprises formelles, les travailleurs domestiques informels, et les personnes engagées dans la production de biens exclusivement pour leur consommation personnelle en les considérant comme étant dans l'emploi). Cet indicateur doit être mis en relation avec le quatrième.
- iv. L'indicateur 4 renvoie à la proportion de personnes ayant un emploi dans le secteur informel qui ont des emplois formels. Ce sont des salariés d'entreprises du secteur informel dont la relation d'emploi est conforme aux normes admises par la législation du travail en vigueur. Il équivaut à 1,53 %  $(27\ 988 * 100 / 1\ 827\ 033)$ . Il est très faible comparativement au troisième. En outre, il importe de chercher à vérifier si l'existence d'emplois formels dans le secteur informels n'est pas due à des erreurs.
- v. le cinquième et dernier indicateur est le ratio de l'emploi total dans le secteur informel par rapport à l'emploi informel. Ce ratio  $(1\ 599\ 512 / 1\ 642\ 495)$  est égal à **0,97** **indique** qu'il y a plus de personnes ayant des emplois informels que de personnes ayant un emploi dans des entreprises informelles.

## **2.2. Caractéristiques de l'emploi informel**

L'emploi informel domine et de loin l'emploi formel, l'examen des caractéristiques de cet emploi s'impose afin de pouvoir mieux le contrôler et de le transformer si possible. Nous examinerons les caractéristiques individuelles et professionnelles de cet emploi.

### **2.3.1 Caractéristiques individuelles.**

Il s'agit de l'âge et du niveau d'éducation (diplôme obtenu) de la population dans l'emploi informel. Aucune distinction n'est faite à ce niveau entre les emplois urbain et rural non agricole.

Diplôme obtenu	Classe d'âge de travail				Total
	15 - 24 ans	25 - 35 ans	36 - 40 ans	41 - 64 ans	
N'a pas été à l'école	11,36	19,16	9,27	21,04	<b>60,83</b>
Aucun diplôme	9,13	8,71	2,96	7,97	<b>28,77</b>
DEF	1,38	1,46	0,51	0,67	4,02
CAP	0,18	0,85	0,44	0,34	1,81
BT	0,27	1,27	0,23	0,37	2,14
BAC	0,20	0,26	0,00	0,19	0,65
BTS/DEUG	0,09	0,22	0,04	0,12	0,48
Master 1	0,04	0,69	0,18	0,24	1,14
Master 2	0,00	0,02	0,00	0,05	0,08
Doctorat	0,00	0,01	0,06	0,01	0,08
Total	<b>22,66</b>	<b>32,66</b>	<b>13,69</b>	31,00	100,00

La population dans l'emploi informel est jeune, moins de 41 ans soit 69% et sans diplôme à 60,6%. La proportion de diplômés dans cette tranche est 8,4%.

Les plus de 41 ans ayant un diplôme ne constituent que 1,99% de la population. Cette même tranche de la population dans l'informel est sans aucun parchemin à 29,01%.

La population dans l'informel est majoritairement jeune et sans grande instruction ou formation professionnelle ; chercher à la tirer de l'informel suppose une amélioration de l'instruction et de la formation professionnelle en rapport avec des caractéristiques autres que l'éducation et l'âge seuls.

Tableau N°6 : Répartition des actifs occupés selon le type d'emploi, la région, le sexe et le niveau d'instruction.

	Formel		Informel		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Région</b>						
Kayes	17475	2,2	787899	97,8	805374	100,0
Koulikoro	22827	2,9	764222	97,1	787049	100,0
Sikasso	35984	3,3	1048894	96,7	1084877	100,0
Ségou	23294	2,4	942380	97,6	965674	100,0
Mopti	9026	1,1	831286	98,9	840311	100,0
Tombouctou	8408	3,4	239923	96,6	248331	100,0
Gao	7043	6,1	107779	93,9	114822	100,0
Bamako	67729	10,5	580107	89,5	647836	100,0
<b>Total</b>	<b>191785</b>	<b>3,5</b>	<b>5302489</b>	<b>96,5</b>	<b>5494274</b>	<b>100,0</b>
<b>Sexe</b>						
Homme	134722	4,6	2822772	95,4	2957495	100,0
Femme	57063	2,2	2479716	97,8	2536780	100,0
<b>Total</b>	<b>191785</b>	<b>3,5</b>	<b>5302489</b>	<b>96,5</b>	<b>5494274</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun niveau	18426	0,5	4052141	99,5	4070567	100,0
Primaire	40460	3,5	1128900	96,5	1169360	100,0
Secondaire	88111	49,8	88866	50,2	176977	100,0
Supérieur	44788	57,9	32582	42,1	77370	100,0
<b>Total</b>	<b>191785</b>	<b>3,5</b>	<b>5302489</b>	<b>96,5</b>	<b>5494274</b>	<b>100,0</b>

Ce tableau fait ressortir une prédominance de l'emploi informel dans toutes les régions du Mali comparativement à l'emploi formel. Globalement nous avons 96,5% d'emplois informels contre seulement 3,5% d'emploi formel de l'emploi total en 2014. C'est surtout dans la région de Mopti où la proportion d'emploi informel avoisine les 99% de l'emploi total de la région. Cette région est par excellence, une zone agro sylvio-pastorale. Ce secteur d'activité enregistre un nombre important d'emploi informel.

Le tableau fait ressortir également une prédominance de l'emploi informel aussi bien chez les hommes que chez les femmes. La proportion d'emploi formel dans l'emploi total des hommes est supérieure de 4,4 points de celle des femmes.

Nous constatons presque 100% d'emploi informel chez les actifs ayant aucun niveau d'instruction. Globalement, 76% des emplois informels sont occupés par des actifs n'ayant aucun niveau d'instruction. Le niveau d'instruction, même s'il ne met pas complètement les actifs à l'abri de l'emploi informel, réduit le risque. La proportion d'emploi formel dans l'emploi total occupé par les diplômés du supérieur est nettement supérieure à celle d'emploi informel. Ces diplômés occupent seulement 0.61% de l'emploi informel total contre 1.7% pour les diplômés du secondaire. Nous constatons donc que l'emploi informel est occupé en général par les non scolarisés et les moins diplômés.

Tableau N°7: Répartition des actifs occupés selon le type d'emploi, le milieu, le statut matrimonial et le secteur d'activités

	Formel		Informel		Total	
	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne
<b>Milieu</b>						
Urbain	133515	10,7	1108774	89,3	1242289	100,0
Rural	58271	1,4	4193715	98,6	4251985	100,0
<b>Total</b>	<b>191785</b>	<b>3,5</b>	<b>5302489</b>	<b>96,5</b>	<b>5494274</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut matrimonial</b>						
Marié	160885	3,9	3924866	96,1	4085751	100,0
Célibataire	25507	2,1	1190309	97,9	1215816	100,0
Divorcé/Sépare	2696	6,8	36723	93,2	39419	100,0
Veuf (ve)	2698	1,8	150590	98,2	153288	100,0
<b>Total</b>	<b>191785</b>	<b>3,5</b>	<b>5302489</b>	<b>96,5</b>	<b>5494274</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur d'activités</b>						
Agriculture, élevage, forêt, pêche	7248	0,2	3659994	99,8	3667241	100,0
Industrie	16987	3,9	419926	96,1	436913	100,0
Commerce	6084	0,8	800950	99,2	807034	100,0
Services	161467	27,7	421619	72,3	583086	100,0
<b>Total</b>	<b>191785</b>	<b>3,5</b>	<b>5302489</b>	<b>96,5</b>	<b>5494274</b>	<b>100,0</b>

Il ressort du tableau ci-dessus que l'emploi informel est non seulement prépondérant en milieu rural mais aussi en milieu urbain, mais dans une proportion moindre. Près de 99% des emplois en zone rurale sont informels soit 79% de l'emploi informel total.

L'analyse par rapport au statut matrimonial fait ressortir également une prédominance de l'emploi informel dans l'emploi total occupé par les différents types de statut. C'est surtout chez les veufs (ves) que la proportion d'emploi informel atteint plus de 98% des emplois totaux occupés par cette catégorie. Ceci pourrait certainement s'expliquer par leurs conditions de vie précaire. Les célibataires également occupent près de 98% des emplois informels de l'ensemble des emplois occupés par cette catégorie. Ces célibataires sont en général constitués en majorité par les jeunes peu ou pas formés et disposent de moins d'expérience. De ces faits, ils sont très disposés à occuper un emploi informel.

Comme on pouvait s'attendre, le secteur primaire (agriculture, élevage, forêt, pêche) est dominé par les emplois informels, près de 100% des emplois de ce secteur sont des emplois informels. L'activité commerciale connaît une forte proportion d'emploi informel (99,2% des emplois sont informels). Au niveau des services, 28% de l'ensemble des emplois occupés par les actifs sont des emplois formels, contre 3,9% dans le secteur industriel. Ces deux secteurs enregistrent un nombre important d'entreprises formelles, ce qui pourrait expliquer cette forte proportion d'emploi formel pour ces deux secteurs dans le nombre total d'emploi formel en 2014 (84% pour les services contre 8,9% pour l'industrie).

### 2.3.2 Caractéristiques socioprofessionnelles.

Jusqu'à présent l'emploi informel a été décrit globalement, nous allons continuer avec la même méthode mais en prenant le soin de distinguer l'emploi informel urbain du rural non agricole.

Nous analyserons successivement l'emploi informel selon la branche, le type, la taille d'entreprise de l'activité principale, le mode d'insertion dans l'emploi et enfin la csp.

- Selon la répartition de l'emploi informel par branche d'activité en fonction de la zone de résidence et du genre, les activités de service dominant avec le commerce avec plus de 10% par zone et une participation plus grande pour les femmes que les hommes. Ces résultats sont consignés dans le tableau N° 5 qui est ordonné et dans lequel les branches en gras représentent plus de 97%.

Branche d'activité principale	Bamako			Autre urbain			Rural			Total Général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
<b>Commerce</b>	<b>7,48</b>	<b>10,88</b>	<b>18,36</b>	<b>4,95</b>	<b>7,31</b>	<b>12,26</b>	<b>6,44</b>	<b>11,70</b>	<b>18,14</b>	<b>48,76</b>
<b>Industrie manufacturière</b>	<b>2,46</b>	0,94	3,40	<b>2,27</b>	0,98	3,25	<b>2,52</b>	<b>6,76</b>	9,27	<b>15,92</b>
<b>Activités des ménages</b>	0,15	<b>1,76</b>	1,91	0,30	0,58	0,88	<b>2,67</b>	0,93	3,59	<b>6,38</b>
<b>Construction</b>	<b>2,32</b>	0,04	2,36	1,24	0,00	1,24	2,03	0,00	2,03	<b>5,63</b>
<b>Autres services</b>	<b>1,89</b>	<b>1,03</b>	2,91	0,46	0,41	0,87	0,50	0,69	1,19	<b>4,97</b>
<b>Transport</b>	<b>1,57</b>	0,05	1,62	<b>1,59</b>	0,00	1,59	0,74	0,00	0,74	<b>3,95</b>
<b>Extraction</b>	0,13	0,01	0,13	0,55	0,14	0,69	<b>1,97</b>	1,06	3,03	<b>3,85</b>
<b>Science &amp; technique</b>	<b>1,37</b>	0,33	1,70	0,23	0,10	0,34	0,74	0,37	1,11	<b>3,15</b>
<b>Education</b>	0,56	0,24	0,80	0,51	0,15	0,66	0,73	0,10	0,83	<b>2,29</b>
<b>Administration publique</b>	0,25	0,04	0,29	0,32	0,04	0,36	0,50	0,05	0,55	<b>1,20</b>
<b>Hôtellerie</b>	0,08	0,31	0,39	0,04	0,33	0,37	0,07	0,24	0,31	<b>1,06</b>
Services de bureau	0,17	0,00	0,17	0,21	0,00	0,21	0,34	0,02	0,36	0,74
Santé	0,11	0,03	0,14	0,20	0,06	0,26	0,11	0,19	0,30	0,71
Art & culture	0,27	0,14	0,41	0,10	0,04	0,14	0,05	0,01	0,06	0,62
Finances	0,13	0,05	0,18	0,05	0,02	0,07	0,02	0,02	0,04	0,28
Information	0,04	0,00	0,04	0,10	0,04	0,14	0,07	0,00	0,07	0,25
Eau & assainissement	0,02	0,03	0,05	0,00	0,00	0,01	0,02	0,00	0,02	0,08
Electricité	0,05	0,00	0,05	0,03	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,08
Cession immobilière	0,00	0,04	0,04	0,02	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,06
Activités dans les OET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total Général</b>	<b>19,05</b>	<b>15,92</b>	<b>34,97</b>	<b>13,18</b>	<b>10,19</b>	<b>23,37</b>	<b>19,52</b>	<b>22,14</b>	<b>41,67</b>	100,00

Source: ONEF 2015

- Le type d'entreprise de l'activité principale

Tableau N°6:Emploi informel selon le type d'entreprise de l'activité principale, la zone de résidence et le sexe ( % )

Type d'entreprise de l'activité principale	Bamako			Autre urbain			Rural			Total Général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
<b>Entreprise privée</b>	<b>18,37</b>	<b>14,08</b>	<b>32,45</b>	<b>11,96</b>	<b>9,10</b>	<b>21,07</b>	<b>14,72</b>	<b>20,66</b>	<b>35,39</b>	<b>88,91</b>
<b>Personnel de maison</b>	0,25	<b>1,69</b>	<b>1,94</b>	<b>0,53</b>	<b>0,96</b>	<b>1,49</b>	<b>3,52</b>	<b>1,01</b>	<b>4,54</b>	<b>7,97</b>
<b>Entreprise associative/ONG</b>	0,11	0,00	0,11	0,19	0,03	0,22	0,69	0,25	0,94	<b>1,27</b>
Entreprise publique	0,20	0,07	0,28	0,17	0,05	0,23	0,37	0,12	0,49	0,99
Administration publique	0,11	0,08	0,18	0,31	0,04	0,35	0,22	0,09	0,31	0,85
Organisme international	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01
<b>Total</b>	<b>19,05</b>	<b>15,92</b>	<b>34,97</b>	<b>13,18</b>	<b>10,19</b>	<b>23,37</b>	<b>19,52</b>	<b>22,14</b>	<b>41,67</b>	100,00

Peu importe la zone, le type d'entreprise dominant dans l'emploi informel est le privé. Hommes et femmes se retrouvent à égalité presque. Le type personnel de maison est dominé par les femmes en milieu urbain et par les hommes en rural non agricole. L'entreprise associative (coopérative, G.I.E) est présente.

L'emploi informel existant dans tous ces types d'entreprise, il est utile de s'interroger sur leur taille et le mode d'insertion des femmes et des hommes qui y travaillent.

- La taille d'entreprise de l'activité principale

Tableau N°7:Emploi informel selon la taille de l'entreprise de l'activité principale, la zone de résidence et le sexe ( % )

Taille de l'entreprise de l'activité principale	Bamako			Autre urbain			Rural			Total Général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
<b>1 personne (auto-emploi)</b>	<b>5,48</b>	<b>12,97</b>	<b>18,45</b>	<b>4,22</b>	<b>8,10</b>	<b>12,32</b>	<b>6,78</b>	<b>15,85</b>	<b>22,63</b>	<b>53,41</b>
<b>2-5 personnes</b>	<b>9,17</b>	<b>2,16</b>	<b>11,33</b>	<b>6,71</b>	<b>1,93</b>	<b>8,64</b>	<b>9,85</b>	<b>5,94</b>	<b>15,79</b>	<b>35,76</b>
<b>6-10 personnes</b>	<b>2,22</b>	<b>0,28</b>	<b>2,51</b>	<b>1,29</b>	<b>0,18</b>	<b>1,47</b>	<b>1,87</b>	<b>0,35</b>	<b>2,23</b>	<b>6,20</b>
<b>11-50 personnes</b>	2,11	0,63	2,74	0,64	0,06	0,70	0,69	0,20	0,89	4,33
plus de 50 personnes	0,10	0,02	0,12	0,06	0,02	0,08	0,09	0,00	0,09	0,30
	<b>19,09</b>	<b>16,07</b>	<b>35,16</b>	<b>12,93</b>	<b>10,28</b>	<b>23,21</b>	<b>19,29</b>	<b>22,35</b>	<b>41,63</b>	100,00

Même si elles ne représentent que 43,8% de la population dans l'emploi informel, les femmes constituent le principal sujet de l'auto-emploi qui est la taille dominante. Le rural non agricole l'emportant sur Bamako et Autre urbain. Cette situation se comprend aisément.

Le secteur informel étant souvent défini par la petite taille des entreprises qui s'y trouvent, ce critère est bien vérifié ici.



- Le mode d'insertion dans l'emploi

Mode d'insertion	Bamako			Autre urbain			Rural			Total Général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
<b>Relations personnelles</b>	<b>10,78</b>	<b>5,81</b>	<b>16,59</b>	<b>8,48</b>	<b>4,82</b>	<b>13,29</b>	<b>12,20</b>	<b>11,23</b>	<b>23,43</b>	<b>53,32</b>
<b>Auto-emploi</b>	<b>6,00</b>	<b>9,18</b>	<b>15,18</b>	<b>3,14</b>	<b>4,90</b>	<b>8,05</b>	<b>5,23</b>	<b>10,06</b>	<b>15,29</b>	<b>38,51</b>
<b>Auprès employeur</b>	1,85	0,82	2,67	1,02	0,30	1,32	1,27	0,70	1,98	<b>5,96</b>
<b>Autres</b>	0,11	0,06	0,16	0,17	0,10	0,27	0,57	0,11	0,68	<b>1,11</b>
Concours	0,09	0,02	0,11	0,21	0,07	0,28	0,14	0,02	0,16	0,55
Petites annonces	0,20	0,00	0,20	0,12	0,00	0,12	0,11	0,03	0,14	0,46
BPP	0,03	0,00	0,03	0,02	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,05
ANPE	0,00	0,03	0,03	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,04
<b>Total</b>	<b>19,05</b>	<b>15,92</b>	<b>34,97</b>	<b>13,18</b>	<b>10,19</b>	<b>23,37</b>	<b>19,52</b>	<b>22,14</b>	<b>41,67</b>	100,00

Tout autre classement que celui du tableau ci-dessus serait un non-sens. Les modes dominants d'insertion sont les relations personnelles, l'auto-emploi etc. Ces modes sont un signe fort de l'informalité.

- Emploi informel et catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Il est difficile de ressortir le cadre conceptuel de la 17<sup>e</sup> CIST, avec les données actuelles.

Catégorie socioprofessionnelle dans l'activité principale	Bamako			Autre urbain			Rural			Total Général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
<b>Indépendant</b>	<b>10,58</b>	<b>12,56</b>	23,14	<b>8,32</b>	<b>8,59</b>	16,91	<b>14,34</b>	<b>19,63</b>	33,97	<b>74,01</b>
<b>Employé / ouvrier</b>	4,19	1,18	5,38	2,33	0,45	2,77	1,77	0,31	2,08	<b>10,23</b>
<b>Aide familial</b>	0,22	0,19	0,41	0,48	0,87	1,35	<b>1,36</b>	<b>1,72</b>	3,08	<b>4,84</b>
<b>Manoeuvre</b>	1,90	1,40	3,30	0,54	0,07	0,61	0,83	0,00	0,83	<b>4,74</b>
Cadre moyen	0,53	0,22	0,76	0,54	0,12	0,66	0,59	0,24	0,83	<b>2,25</b>
Apprenti	0,67	0,18	0,85	0,55	0,09	0,64	0,46	0,25	0,71	<b>2,20</b>
Employeur	0,81	0,17	0,99	0,33	0,00	0,33	0,17	0,00	0,17	<b>1,49</b>
Cadre supérieur	0,13	0,01	0,15	0,08	0,01	0,09	0,00	0,00	0,00	0,24
	<b>19,05</b>	<b>15,92</b>	<b>34,97</b>	<b>13,18</b>	<b>10,19</b>	<b>23,37</b>	<b>19,52</b>	<b>22,14</b>	41,67	100,00

Catégorie socioprofessionnelle dans l'activité principale	Bamako			Autre urbain			Rural			Total Général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
<b>Indépendant</b>	<b>10,58</b>	<b>12,56</b>	<b>23,14</b>	<b>8,32</b>	<b>8,59</b>	<b>16,91</b>	<b>14,34</b>	<b>19,63</b>	<b>33,97</b>	<b>74,01</b>
<b>Salariés</b>	<b>6,76</b>	<b>2,82</b>	<b>9,59</b>	<b>3,50</b>	0,64	4,14	<b>3,19</b>	0,55	3,74	<b>17,46</b>
<b>Aide familial</b>	0,22	0,19	0,41	0,48	0,87	1,35	<b>1,36</b>	<b>1,72</b>	3,08	<b>4,84</b>
<b>Apprenti</b>	0,67	0,18	0,85	0,55	0,09	0,64	0,46	0,25	0,71	<b>2,20</b>
<b>Employeur</b>	0,81	0,17	0,99	0,33	0,00	0,33	0,17	0,00	0,17	<b>1,49</b>
	<b>19,05</b>	<b>15,92</b>	<b>34,97</b>	<b>13,18</b>	<b>10,19</b>	<b>23,37</b>	<b>19,52</b>	<b>22,14</b>	<b>41,67</b>	<b>100,00</b>

Selon la répartition de l'emploi informel dans les catégories socioprofessionnelles (csp), en fonction de la zone de résidence et du genre, la csp dominante est indépendant avec environ

74% de la population dans l'emploi informel. En indépendant, ce sont les femmes qui sont dominantes dans l'emploi informel que les hommes à Bamako et dans le rural tandis que dans autre urbain hommes et femmes se trouvent à égalité presque. La participation des hommes et des femmes dans indépendant est encore plus élevée dans le rural qu'à Bamako et autre urbain.

La participation au niveau aide familial est en nombre important seulement dans le rural où hommes et femmes sont presque à égalité.

Le nombre d'hommes intervenants dans l'emploi informel comme salariés au niveau de la csp est élevé par rapport à celui des femmes et est fréquent au niveau de Bamako et autre urbain. Tandis que, il n'y a presque pas d'intervenant parmi les femmes comme salariées dans le rural et autre urbain.

En général, la participation des hommes dans l'emploi informel selon la csp est nettement supérieure à celle des femmes soient environ 52% contre 48%.

Indépendant occupe la première place avec 74% de la population de l'emploi informel au niveau des csp. Il est secondé par les salariés avec 17.46% de la population qui sera suivi de aide familial 4.84% puis en dernière position viennent l'apprenti 2.20% et l'employeur 1.49%.

Le nombre total de la population dans l'emploi informel au niveau des catégories socio-professionnelles (csp), est plus élevé dans le rural avec 41.67%, ensuite vient Bamako avec 34.97% et enfin autre urbain 23.37% de la population de l'emploi informel au niveau des csp.

## Chapitre 3 : les déterminants de l'emploi informel

Ce chapitre a pour objectif d'identifier les facteurs qui déterminent l'emploi informel chez les actifs occupés. L'analyse économétrique est menée en utilisant les données issues du questionnaire individuel et de la fiche ménage de l'Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages (EMOP). Les variables susceptibles d'influencer la probabilité pour une personne de 15 ans ou plus de se retrouver en situation d'emploi informel découlent essentiellement des analyses réalisées aux chapitres précédents

### 3.1 Description du modèle

Pour la construction d'un modèle recherchant les déterminants de l'emploi informel, la population cible est constituée de l'ensemble des actifs occupés. Compte tenu du poids relativement écrasant de l'emploi informel, ce dernier a été retenu pour être modélisé.

#### 3.1.1 Formulation du modèle

La variable à expliquer a été définie de la façon suivante : l'ensemble des actifs occupés en situation d'emploi informel et l'ensemble des actifs occupés sont en situation d'emploi formel. La variable à expliquer est une variable dichotomique qui prend les valeurs 1 ou 0, selon que l'actif occupé est en situation d'emploi informel ou pas. Cela peut se traduire par la spécification suivante :

$$Y = \begin{cases} 1: & \text{si l'individu } i \text{ est en situation d'emploi informel} \\ 0 : & \text{si l'individu } i \text{ n'est pas situation d'emploi informel} \end{cases}$$

Nous observons les valeurs de la variable d'intérêt  $Y$  sur un ensemble des actifs occupés indicés par  $i = 1, \dots, N$ . avec  $N$  comme taille de l'échantillon. Soit  $Z$  la variable latente (inobservable) sous-jacente au phénomène de sous-emploi invisible. Le modèle postule une relation du type :

$$Z = X\beta + \epsilon$$

Où  $X$  représente l'ensemble des variables explicatives quantitatives ou qualitatives. La probabilité que l'individu  $i$  se trouve en situation d'emploi informel ( $Y_i=1$ ) est définie comme suit :

$$p_i = P[Y_i = 1] = P[Z_i > 0] = P[X_i\beta > -\epsilon] = F(X_i\beta)$$

Si nous désignons par  $F$  la fonction de répartition de  $-€$ , c'est-à-dire la fonction définie par :

$$F(w) = P[-€ < w],$$

Pour le modèle logit binaire utilisé dans cette étude,  $F$  désigne la fonction de répartition de la loi logistique :

$$F(w) = L(w) = \frac{e^w}{1 + e^w}$$

### 3.1.2 Variables explicatives

Au total 9 variables explicatives ont été retenues dans le cadre de cette étude.

Tableau : Liste des variables explicative

Nom variables	Description	Modalités	Modalité de référence
Age			
Sexe	Sexe individu	Femme Homme	Homme
Statut_Matri2	Situation matrimoniale	Marié Célibataire Divorcé/Séparé Veuf (ve)	veuf
Education2	Niveau d'instruction	aucun primaire secondaire supérieur	supérieur
Milieu	Milieu de résidence	Rural Urbain	Urbain
Région		Kayes Koulikoro Sikasso Ségou Mopti Gao Tombouctou Bamako	Bamako
Diplome	Diplôme obtenu	Aucun diplôme DEF CAP BT BAC BTS/DEUG Master 1 Master 2 Doctorat	Doctorat
secteuractiviteconom	Secteur d'activités de l'individu	Agriculture Industrie Commerce Service	Service

### 3.2 Estimation et interprétation du modèle

L'objectif de cette modélisation est d'identifier les variables qui permettent de prédire plus efficacement la probabilité pour un actif occupé d'être en situation d'emploi informel. Pour estimer le modèle, la modalité de référence de la variable dépendante est donc l'emploi formel. Pour chacune des variables explicatives, la modalité de référence est précisée dans le tableau ci-dessus.

Tableau : résultat du modèle estimé.

<b>Variables</b>	<b><math>\beta</math></b>	<b>Wald</b>	<b>Sig.</b>	<b>Exp(<math>\beta</math>)</b>
<b>Age</b>	-,037	61,737	,000	,964
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun niveau	3,730	359,666	,000	41,660
Primaire	2,483	200,371	,000	11,983
Secondaire	,150	,744	,388	1,162
Supérieur				
<b>Région</b>				
Kayes	-,416	4,826	,028	,660
Koulikoro	-,354	3,516	,061	,702
Sikasso	-,428	5,829	,016	,652
Ségou	-1,265	40,958	,000	,282
Mopti	-,573	6,342	,012	,564
Tombouctou	-,563	7,298	,007	,570
Gao	-,653	5,600	,018	,521
Bamako				
<b>secteur d'activités</b>		464,559	,000	
Agriculture, élevage, forêt, pêche	4,033	286,203	,000	56,403
Industrie	1,522	94,452	,000	4,581
Commerce	3,134	188,303	,000	22,972
Services				
<b>Constante</b>	,849	12,935	,000	2,337
<b>Nombre d'observation</b>				<b>16472</b>
<b>Log-vraisemblance</b>				<b>2515,72</b>
<b>Pseudo-R<sup>2</sup></b>				<b>0,56</b>

### **3.2.1. Evaluation de la qualité du modèle**

Le tableau sur le test de spécification du modèle fait ressortir un test de khi-deux très significative. La valeur du Khi-deux testé ici est la différence entre la vraisemblance du modèle de base (seulement avec la constante) et le modèle complet (avec l'ensemble des variables). A la lumière de ce constat, nous pouvons dire que le modèle final permet de prédire significativement mieux la probabilité d'être en situation d'emploi informel d'un actif occupé. Le test de Hosmer-Lemeshow fait ressortir une différence non significative entre les valeurs prédites et les valeurs observées, ce qui est recherché.

On observe avec le test de Wald qu'à l'étape finale de l'estimation, tous les coefficients des variables retenues dans le modèle sont significativement différents de zéro. Par conséquent, chacune d'elle contribue à l'amélioration du modèle. Les valeurs  $R^2$  de Cox et Snell et de Nagelkerke augmentent à chaque étape, de ce fait, nous pouvons affirmer que le modèle final est bien ajusté aux données. La valeur du Pseudo- $R^2$  est de 0,56. Le modèle final prédit donc 56% de la variance de la probabilité pour un actif occupé d'être en situation d'emploi informel. Ce modèle permet également de classer 97% des actifs occupés où 98,7% des actifs en situation d'emploi informel sont correctement classés contre 62% des actifs en situation d'emploi formel.

### **3.2.2. Interprétation des résultats :**

#### **Les actifs non scolarisés et les moins diplômés sont plus de risque d'être en situation d'emploi informel.**

Un actif sans aucun niveau d'éducation a 41 fois plus de risque qu'un actif diplômé du supérieur d'être en situation d'emploi informel plutôt que d'être situation d'emploi formel. Par contre, ce risque diminue lorsque le niveau d'instruction augmente. Un actif ayant le niveau primaire à 11 fois plus de risque qu'un actif diplômé du supérieur d'être en situation d'emploi informel plutôt que d'être en situation d'emploi formel. Pour les diplômés du secondaire, ce risque est de 1,2. L'emploi informel concernant au premier rang les non scolarisés et les moins diplômés.

**Il existe une forte concentration des emplois informels au niveau des secteurs primaires (Agriculture, élevage, forêt et pêche) et le commerce comparativement aux autres secteurs.**

Un actif évoluant dans le secteur primaire à 56 fois plus de risque qu'un actif occupé dans le secteur des services d'être en situation d'emploi informel plus tôt que d'être en situation d'emploi formel. Par contre, les actifs occupés dans le secteur industriel ont seulement 5 fois plus de risque être en situation d'emploi informel par rapport à ceux qui évoluent dans secteur des services. Ce risque est également très élevé pour les actifs occupés évoluant dans le Commerce. Ceux-ci ont 22 fois plus de risque que les actifs travaillant dans les services d'être en situation d'emploi informel plutôt qu'être en situation d'emploi formel.

**Les actifs occupés à Bamako ont plus de risque d'être en situation d'emploi informel que ceux travaillant dans les autres régions du pays.**

Un actif travaillant à Kayes a 34% moins de risque qu'un actif occupé à Bamako d'être en situation d'emploi informel plutôt d'être en situation d'emploi formel. Cependant, ce risque est faible à Koulikoro. Un actif travaillant dans cette région a 29% de risque de moins qu'un actif à Bamako d'être en situation d'emploi informel plutôt que d'être en situation d'emploi formel. Ce résultat contredit, les constats faits au niveau de l'analyse bi-variée. En comparant la proportion des emplois formels des différentes régions, nous constatons une que cette proportion est élevé à Bamako que dans les autres régions. De même, la proportion d'emploi informel est plus faible à Bamako que dans les autres régions.

**Un actif âgé à moins de risque d'être en situation d'emploi informel plutôt qu'être en situation d'emploi formel.**

L'âge démunie la probabilité d'être en situation d'emploi informel plutôt que d'être en situation d'emploi formel. On note donc que les individus âgés ont moins de chance d'exercer un emploi informel plutôt qu'un emploi formel. Avec l'âge ces individus ont plus de chance de trouver un emploi formel plus stable. Les jeunes compte tenu de leur faible expérience et du manque d'emploi ont tendance à exercer des emplois informels. De ce fait, l'emploi informel pourrait être considéré comme un emploi transitoire avant l'obtention d'un emploi formel.

Les autres variables explicatives comme le sexe, le statut matrimonial, le diplôme et le milieu de résidence (urbain, rural), n'ont pas été très significatives dans la prédiction des actifs en situation d'emploi informel.

## **Conclusion :**

L'économie africaine et particulièrement celle du Mali reste dominée par le secteur informel, principal pourvoyeur d'emplois. En 2014, plus de 96% des actifs occupaient un emploi informel. C'est surtout en milieu rural que le poids de l'emploi informel demeure très élevé (79% des emplois informels). Ce résultat est confirmé par la répartition des emplois selon le secteur d'activités. Il ressort clairement que le secteur primaire enregistre près de 70% des emplois informels. Les activités de ce secteur sont généralement exercées par les ruraux. Les moins diplômés et les individus ayant aucun niveau d'éducation occupent plus les emplois informels.

La régression logistique binaire réalisée nous a permis d'identifier un certain nombre de facteurs déterminants dans l'accès à l'emploi informel. Ces facteurs sont entre autres : le secteur d'activité, niveau d'études, le milieu de résidence, l'âge.



## Référence biographiques

Archambault E. et Greffe X. Les économies non officielles. La découverte, Paris, 1984.

BELLACHE Y. ADAIR P. et BOUZNIT M. (2014) Secteur informel et segmentation de l'emploi à Bejaia (Algérie) : déterminants et fonctions de gains, Mondes en Développement, 166 :31-44.

BIT. (1993) Rapport pour la 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Bureau International du Travail, Genève, 19-28 janvier.

BIT. (2002) Travail décent et économie informelle, Conférence Internationale du Travail, 87ème session, Bureau International du Travail, Genève.

BIT. (2013) La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, Rapport V (1), Conférence Internationale du Travail, 103, session, 2014, Genève

CHARMES J. (2009) Concepts, mesures et tendances, in Jutting J.P. et Laiglesia J.R. (eds.), L'emploi informel dans les pays en développement. Une normalité indépassable, Centre de développement de l'OCDE, 29-64.

JUTTING J.P. et LAIGLESIA J. R. (eds.), (2009) L'emploi informel dans les pays en développement. Une normalité indépassable, Centre de développement de l'OCDE.

Victor E Tokman. Modernizing the informal sector. DESA Working Paper No. 42, June 2007.